

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Explorer scientifiquement une problématique professionnelle dont méthodologie et recherche scientifique			
Ancien Code	PAMI3B39SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XASF3390		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Séverine MARCHAL (severine.marchal@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité prépare au TRO et au portefeuille. Elle développe créativité, réflexivité personnelle et collective.

L'a.a d'anglais est un outil supplémentaire qui permettra aux étudiants de mieux appréhender les textes scientifiques en anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
 - 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
 - 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Réalisation du pré-projet TRO

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B39SFA	Méthodologie de la recherche 3 - Anglais	36 h / 1 C
PAMI3B39SFB	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: réflexivité collective	24 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI3B39SFA	Méthodologie de la recherche 3 - Anglais	10
PAMI3B39SFB	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: réflexivité collective	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée arithmétique des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée arithmétique ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 3 - Anglais			
Ancien Code	15_PAMI3B39SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3391		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Méthodologie

Préparer le projet de recherche du TRO: problématisation

Anglais

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant les différentes compétences de communication en anglais dans le contexte médical et de la santé au sens global.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

Compétence 7 : Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

Partie Anglais

résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues, l'étudiant soit capable de :

- formuler correctement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
- structurer correctement en anglais des phrases simples.
- utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- appliquer la théorie grammaticale dans des exercices.
- comprendre, formuler et répondre à des questions, traduire des phrases, des textes, des expressions et des mots en lien avec la vie quotidienne et professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie méthodologie de la recherche

- Problématisation
- Ressources documentaires
- La structure IMRED
- Discussion d'auteur

Partie Anglais

L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues. Par conséquent, l'activité d'apprentissage est axée sur :

- un parcours linguistique en anglais créé dans le but d'aider l'étudiant à acquérir ou à consolider ses connaissances grammaticales et à étendre son vocabulaire professionnel infirmier.
- une table de discussion structurée à partir de mises en situations avec des personnes soignées.

Démarches d'apprentissage

Partie méthodologie de la recherche

- Activités d'apprentissages variées (cours magistraux, travaux de groupe autour de la MAG et de la grille IDEA, séances en bibliothèque)

Partie Anglais

un test d'anglais (Wallangues), réalisé en autonomie avant le 1er cours, permet à l'étudiant et à l'enseignant d'évaluer le niveau d'anglais et d'orienter l'étudiant vers la table de discussion adaptée à son niveau (module 1 - 2)
module 1 : A-1 ou A1 et A2;
module 2 : B1 ou plus.

Tous les étudiants qui ne passeront pas le test seront d'office considérés comme avancés et devront passer les évaluations prévues pour ce niveau. Les modules 2 ne sera organisé qu'à partir d'un nombre minimum de 3 étudiants du niveau concerné.

le parcours linguistique 40% de la note finale est accessible autant de fois que l'étudiant le souhaite. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire, à réaliser avant le 1er jour de la session du Q2. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.

l'examen oral selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues : 60% de la note finale; grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'activité d'apprentissage anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Dispositifs d'aide à la réussite

Méthodologie de la recherche

- séances de guidance dans la rédaction du travail final
- documents postés sur CONNECTED

Anglais :

- L'activité d'apprentissage a été pensée selon le niveau de maîtrise de la langue des étudiants défini par les résultats lors du test effectué sur Wallangues. Les niveaux de langues sont définis par le cadre européen commun de référence pour les langues.
- Parcours disponible librement sur ConnectED
- Contenu des tables de discussion sur ConnectED
- Disponibilité de l'enseignante

Sources et références

Méthodologie de la recherche qualitative: Les questions clés de la démarche compréhensive

Hervé Dumez

Éditeur Vuibert, 2016

Divers documents seront mis à disposition sur la plateforme ou dans les slides.

Partie Anglais

- Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press.
- Seligson, P. L. C. O. C. J. J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.
- Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for Nursing Level 2 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint

Apprentissage en bibliothèque

Anglais:

- Test sur wallangues.be
- Cours et parcours sur ConnectED
- Liste de vocabulaire sur Quizlet
- Attention, tous ces supports ne suffisent pas à la maîtrise du cours: un travail quotidien et la présence en classe sont indispensables.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit individuel= le pré-projet du TRO à poster le premier jour de la sessions sur connected au Q2 et Q3

Partie Anglais

Q2:

1. Accomplissement du parcours linguistique : le parcours linguistique 40% de la note finale est accessible autant de fois que l'étudiant le souhaite. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire, à réaliser avant le 1er jour de la session du Q2. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
2. L'examen oral selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues : 60% de la note finale; grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'activité d'apprentissage anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Q3 :

1. Accomplissement du parcours linguistique : le parcours linguistique 40% de la note finale est accessible autant de fois que l'étudiant le souhaite. Il est à réaliser en autonomie, jusqu'à sa réussite (85% pour chaque Quizz). Parcours obligatoire, à réaliser avant le 1er jour de la session du Q3. En cas de non-réalisation ou de seuil de réussite de 85% pour chacun des Quizz non atteint, un « PR » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PR » pour l'UE.
2. Examen oral selon les résultats obtenus au test de niveau de langues sur Wallangues en juin : 60% de la note finale; grammaire et vocabulaire vus en classe et grammaire et vocabulaire du parcours linguistique. Examen obligatoire. En cas de non-réalisation, un « PP » sera octroyé pour la note globale de l'AA anglais. Par conséquent, un « PP » pour l'UE.

Toute absence non justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime aux modules entraînera des sanctions au niveau de la note à l'examen oral :

- 1 absence (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen oral sera de 14/20.
- 2 absences (absence à 1h de cours est considérée comme 1 absence) : la note maximale à l'examen oral sera de 12/20.

Pour toute absence justifiée par un certificat médical ou pour motif légitime aux cours la sanction pour absence ne sera pas appliquée.

Pour toute partie considérée comme réussie (cf. modalités) la note sera maintenue en cas d'échec dans les autres parties de l'AA. Les parties en échec devront être représentées dans tous les cas.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la

fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel: réflexivité collective			
Ancien Code	15_PAMI3B39SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3392		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Séverine MARCHAL (severine.marchal@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à poursuivre la démarche de réflexivité entamée depuis le BLOC 1.

Au BLOC 3, l'approche collective est ciblée pour ensuite, amorcer l'analyse des pratiques professionnelles.

Développer et mettre en œuvre la compétence ou faire lien entre professionnalisme et les compétences selon les principes de "l'agir en compétence" décrit par Le Boterf, G.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'apprenant sera capable de:

- Analyser des situations problématiques vécues à l'aide d'outils spécifiques de réflexivité présentés lors des cours.
- Adopter une démarche de réflexivité par rapport à sa propre pratique dans une vision collective.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Apprécier l'apport et la complexité d'une démarche réflexive (intelligence collective).
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans l'optique de développement professionnel et personnel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'identité professionnelle
- La réflexivité en 3 temps
- Agir en compétence (vouloir-pouvoir-savoir AGIR)
- L'autorégulation : se situer sur le schéma de Benner

Démarches d'apprentissage

Alternance d'exposés théoriques, d'analyse de situations, d'exercices et de mises en situations.

C'est un processus guidé d'analyse des apprentissages, des pratiques professionnelles, des jugements cliniques, professionnels et éthiques par :

- réflexion-interaction
- prise de décision
- analyse et synthèse

...afin de réinvestir dans la pratique, les enseignements tirés des expériences et construire ainsi les compétences professionnelles attendues.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement de la démarche réflexive et de la réalisation du travail écrit par les enseignants.

Sources et références

Voir supports de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint

Articles internet mis en lien sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit en groupe, à rendre en version papier le dernier jour de cours Q2 , le premier jour de la session Q3.

Décrire de façon objective des situations professionnelles vécues en stage, en différencier les impressions de la description.

Prendre de la distance par rapport à des situations vécues et relatées, sans jugement.

De poser un regard spécifique sur chaque situation en choisissant un pôle de la représentation de Lebertef (vouloir-pouvoir-savoir agir) et expliciter sa réflexion en exploitant un outil exploré en cours (depuis le bloc 1)

Porter un regard rétroactif sur l'apport des trois ans d'expérimentation de démarche réflexive sur le développement de ses compétences

Critères minimums :

Respect des consignes de rédaction de l'autofolio

Maîtrise du français

Respect des règles de confidentialité et/ou de non jugement

Respect de la date de remise des travaux (qui implique un PP à l'AA si non respecté)

Bonne utilisation des modèles réflexifs explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée arithmétique des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée arithmétique ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).